

Se préparer à l'habilitation électrique BS

Durée Référence

2 jours

3253

14 heures

Les salariés (ou employeurs) non-électriciens exécutant des interventions de remplacement et de raccordement élémentaires doivent être titulaires d'une habilitation BS délivrée par leur employeur.

Public cible : Dirigeant

Objectifs : Savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012 dans les opérations de raccordement et de remplacement élémentaires.

Programme :

1^{er} jour :

- Distinguer les grandeurs électriques, énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Généralités sur l'électricité (tension, intensité, résistance, ...).
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Connaître les domaines de tension, zones d'intervention et prescriptions associées
- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et leurs limites, prescriptions associées.
- Donner le principe d'une habilitation et la définition des différents symboles
- Principe de l'habilitation, définition des symboles d'habilitation.
- Connaître les mesures de prévention et consignes de travail :
- Equipements de protection collective et leur fonction.
- Risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, d'incendie dans un environnement électrique.

2^{ème} jour :

- Module intervention de remplacement et raccordement (BS)
- Citer les limites de l'habilitation BS (autorisations, interdits, ...) :
- Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Décrire les conditions et les séquences d'intervention d'un habilité BS :
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, vérification d'absence de tension, remise sous tension.
- Préparation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de remplacement hors tension.
- Transposer l'ensemble des acquis de la formation à son activité professionnelle.
- Mises en situations pratiques sur maquette pédagogique.
- Remise du carnet de prescription électrique BS.

Evaluation des acquis (théorique et pratique).

Effectif maximum : 8 participants

Les +

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application suivie d'une séance de mise en situation.

Sanction de stage :

Attestation de présence.

Contrôle de connaissances et de savoirs faire donnant lieu à un avis nominatif individuel.

L'avis comprenant un titre d'habilitation pré-rédigé sera adressé à l'employeur. La durée de validité recommandée selon la norme NF C18-510 est de 3ans.

Niveau de connaissance préalable recommandé

Comprendre et lire le français.

Sanction de stage